

[Accueil](#) > [Vie quotidienne](#)

Bourses, prestations sociales et autres aides



Pour des informations et des conseils sur les démarches à suivre et sur la constitution des dossiers correspondants, contacter notre assistance sociale conseillère technique CROUS.

Bourses

---

Les étudiants en situation de handicap peuvent être aidés pour constituer leur dossier de demande de bourse sur critères sociaux.

Prestations sociales

---

Les étudiants en situation de handicap peuvent bénéficier de prestations telles que l'allocation adulte handicapé (AAH), la prestation de compensation du handicap (PCH), la carte d'invalidité, la reconnaissance de travailleur handicapé. Il existe également des financements spécifiques permettant l'acquisition des outils de compensation nécessaires à l'étude sur le plan pédagogique.

Action sociale du CROUS

---

Des aides financières ponctuelles (dépannages immédiats, tickets de restaurant, allocation unique d'aide d'urgence, allocations d'études) sont possibles et doivent être étudiées individuellement.

Mise à jour le 11 mai 2016